Le voyage en Tunisie de M. E. Daladier

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

LA RÉCEPTION AU PALAIS BEYLICAL DU BARDO

Les voitures présidentielles traversent ensuite rapidement la riche plaine arrosée par la Medjerda, coupée de légères ondulations qui sépare Bizerte de Tunis. Les tentes de quelques Douars donnent la note africaine. Déjà le blé se lève dans les champs. Les vignobles, les bois, les oliviers, les pâturages se succèdent sans interruption.

Pour arriver au Palais beylical du Bardo, M. Daladier n'a pas eu à traverser la ville de Tunis. La route qui vient de Bizerte passe à l'ouest de la capitale. Le Palais est éloigné de plusieurs kilomètres de la ville, autour de lui les habitations sont rares. Cependant une foule très nombreuse composée en grande partie d'éléments musulmans, parmi lesquels des femmes voilées, était venue attendre pour l'acclamer le président du Conseil français. Les indigènes avaient revêtu leurs habits et parures de fête. Donc tout le long du grand parc et devant l'entrée du Palais s'étageait un public enthousiaste, lorsque à 11 h. 15 parut l'automobile du Résident général dans la quelle avait pris place M. Daladier.

Une longue clameur s'éleva autour du Bardo ; des vivats, des appaudissements retentirent ; les femmes mauresques criaient des « youyous » de bienvenue.

Accueilli à l'entrée par le général Torki, chef du Protocole de la Cour beylicale, M. Daladier monta l'escalier des Lions, suivi de M. Eric Labonne, après avoir traversé la vaste cour le long de laquelle un détachement de bleu de la garde beylicale en grand uniforme, pantalon rouge, boléro bleu, soutache rouge et chéchia, rendait les honneurs. La musique de la garde en uniforme rouge et jaune joua la « Marseillaise » puis l'hymne beylical.

Dans la grande salle du Trône

Dans la grande salle du Trône, le Bey entouré de ses hauts dignitaires et des princes attendait le Président du Conseil. Quand ce dernier, entre, de grands lustres électriques éclairent le splendide décor. Les murs sont ornés des portraits des anciens Bey. Les officiers généraux de la maison militaire du souverain, en grande tenue, la poitrine constellée de décorations, font la haie depuis l'entrée de la salle, jusqu'au trône, placé sur une estrade, sous un dais doré.

Le Bey en uniforme de général, redingote noire à parements rouges, pantalon rouge et fez est entouré de ses fils. Précédé du général Toki et suivi de M. Eric Labonne, des généraux et des amiraux, M. Daladier vêtu d'une jaquette noire, s'avance vers le bey, mais celui-ci se porte à la rencontre du Président du Conseil et les deux hommes se serrent cordialement les mains. Ils se présentent les personnalités de leurs suites, puis prennent tour à tour la parole, le chef du Protocole traduisant leurs allocutions.

L'ALLOCUTION DE M. DALADIER

Voici le texte de l'allocution qu'a prononcée M. Edouard Daladier :

« Monseigneur,

» Je viens, au nom de tout le gouvernement français, apporter à votre altesse le salut de la Nation protectrice. Le voyage que j'effectue aujourd'hui sur cette belle terre tunisienne, est la marque de la sollicitude que le gouvernement de la République n'a cessé de témoigner à la régence.

» **La France et la Tunisie sont indissolublement liées par le droit des traités et ces liens sont rendus chaque jour plus étroits par la solidarité des services réciproques et la prospérité croissante qu'ils entraînent.** Cette solidarité se manifeste dans tous les domaines économiques et intellectuels : grâce à elle, Français et Tunisiens apprennent chaque jour à mieux se connaître et à mieux collaborer.

» Le moment venu, la Tunisie a su répondre à l'appel de l'action et du sacrifice ; elle a su aussi bien se contraindre dans le sang-froid et se recueillir dans le silence.

» **Je tiens à affirmer à votre Altesse, combien la France entière est disposée à contribuer au développement des richesses de la Tunisie et à lui apporter la protection dont elle pourrait avoir besoin. Cette protection, elle l'a manifestée dans le passé ; la mise en valeur du patrimoine économique de la Tunisie, qui se poursuit à un rythme à l'accélération duquel nous veillerons avec attention, en est la preuve. Cette protection, la France l'étend à tous les domaines et votre Altesse peut être assurée que la France ne perdra de vue, à aucun moment, son devoir sacré pour l'accomplissement de la mission historique que lui dicte son génie. Elle sait pouvoir compter sur l'affectueuse et entière collaboration du peuple tunisien.**

LE DISCOURS DU BEY

Voici le texte de l'allocution prononcée par le Bey de Tunis en réponse à M. Daladier :

« Monsieur le Président,

» Je tiens tout d'abord à vous dire combien j'ai été touché par les paroles que vous venez de prononcer. Le fait qu'une personnalité aussi éminente, aussi représentative du génie français, ait bien voulu se départir de ses multiples occupations pour venir porter le salut de la France à la régence est particulièrement significatif. J'y vois une nouvelle preuve de la bienveillance que n'a cessé de nous témoigner la noble Nation protectrice et une nouvelle manifestation de l'esprit de collaboration qui a toujours animé Français et Tunisiens.

» La France a droit à l'infinie reconnaissance du peuple tunisien pour l'œuvre qu'elle s'accomplie ici et **la Tunisie dont tous les éléments collaborent à la même œuvre de progrès économique et moral, saura en toutes circonstances lui manifester sa gratitude et son attachement. Vous pouvez être certain, Monsieur le Président, que tous les Tunisiens sauront, s'il en est besoin, se grouper autour de la France, je vous en donne ici l'assurance.**

M. Daladier et ses collaborateurs reçoivent des distinctions

Avec solennité, le chef du protocole passe ensuite autour de la poitrine de M. Daladier le grand cordon de l'ordre Ahed el Aman et remet les insignes de grand officier et de commandeur du Nicham Iftikhar aux collaborateurs du Président du Conseil, MM. Clapier, Chauson et Fabre.

M. Daladier prend alors cordialement congé du bey et des hauts dignitaires qui l'entourent ; par les cours intérieures ornées de colonnades et de mosaïques, il est reconduit à sa voiture avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Le cortège officiel se reforme.

L'ARRIVÉE A TUNIS

Sur la large avenue qui va du Bsrdo à la capitale, une foule innombrable a acclamé le Président du Conseil français.

C'est à 12 h. 15 exactement que le président Daladier s fait son entrée officielle à Tunis, au milieu des acclamations enthousiastes de la population française et musulmane. Il s'est rendu tout d'abord au monument de la Flamme où il a déposé une couronne, puis, entouré d'un important service d'ordre il s'est dirigé vers la résidence générale.

La foule qui se pressait pour le suivre a rompu les barrages de police et le cordon des troupes. Elle s'est rassemblée sur la place de la Résidence générale en criant « Vive Daladier » et en applaudissant le Président. L'automobile du Résident n'a pu pénétrer qu'à grand peine dans cette foule compacte.

Le président Daladier a fait son entrée dans la Maison de France à 12 h. 40. Il était convié à un déjeuner intime qui lui est offert par M. Erik Labonne, résident général de France en Tunisie.

LA REVUE MILITAIRE

C'est une véritable mer humaine que, sur les quatre kilomètres du boulevard Gambetta — les Champs Elysées de Tunis — traverse la voiture du Président du Conseil pour arriver aux tribunes officielles devant lesquelles doit se dérouler la revue. Malgré les soldats qui forment la haie et les gardes mobiles qui s'efforcent de la contenir, la foule dans son ardeur frénétique, presse la voiture présidentielle qui ne peut avancer que très lentement.

M. Edouard Daladier, debout, répond de son mieux aux ovations indescriptibles que toute la population tunisienne clame, on pourrait dire furieusement. Par instants, la « Marseillaise » chantée par des milliers de voix, couvre les acclamations et, de proche en proche, gagne l'immense boulevard. Puis la foule qui voudrait entendre le Président clame : « Daladier ! Daladier ! ».

Une forte bise fait claquer les drapeaux tricolores des associations d'anciens combattants, rangés devant les tribunes officielles ; les vrombissements des escadrilles d'avions qui survolent le terrain de la revue, font lever les têtes, le public applaudit la magnifique présentation de nos forces aériennes les plus modernes, avions, gros porteurs, avions de chasse, tous défilent les ailes dans les ailes, à croire par instants qu'ils sont soudés.

Après avoir passé en automobile devant le front des troupes, le président du Conseil arrive à 16 h. à la tribune officielle, où sont réunies les hautes autorités du protectorat. Les troupes, présentées par le général Bessières, zouaves, tirailleurs, artilleurs, aviateurs, défilent avec une ardeur que stimulent les ardentes acclamation populaires. Le matériel des plus modernes, en quantité massive, chars d'assaut, grosse artillerie, tanks, canons antichars, canons contre avions, fait la plus grande impression. Les acclamations à l'adresse de M. Daladier redoublent de vivacité. Une courte mais forte averse ne refroidit pas l'enthousiasme.

Cette magnifique revue se termine, à 17 h., dans une manifestation patriotique extraordinairement émouvante de plus de cent mille Tunisiens accourus spontanement pour clamer devant le président du Conseil leur amour pour la France.

LA RÉCEPTION DES DÉLÉGATIONS A LA MAISON DE FRANCE

M. Daladier regagne, à 17 h. 15, la maison de France, où il reçoit des délégations de la population tunisienne et française de la colonie britannique ; M. Antoine Gaudiani, vice-président présente les membres de la section française du Conseil de Tunisie, animés, dit-il, des sentiments du plus pur patriotisme, inébranlablement attachés au gouvernement de la République que vous présidez avec tant d'autorité, vous souhaitent respectueusement la bienvenue dans ce pays qui évelle tant de grands souvenirs classiques. Du jour où les troupes françaises débarquèrent à Pointe de Sidi-Perruch pour occuper la vieille cité des corsaires, le destin de la France dans l'Afrique du Nord était fixé ; il lui a fallu un siècle d'efforts, de lutte et de sacrifices pour construire pierre à pierre en débordant sur la Tunisie et sur le Maroc cet empire méditerranéen qui constitue la dernière ressource de sa grandeur ; il a été fait du sang de nos soldats, du labeur de nos colons, du génie de nos administrateurs, de l'argent de nos épargnants ; c'est une création bien française. Elle s'est faite en Tunisie, sur un terrain de prédilection, où ni les conséquences ni les intérêts n'ont été violentés, ni froissés, terrain de collaboration féconde entre deux formes de civilisation qui se pénètrent sans se heurter. C'est pourquoi Français et Tunisiens, fraternellement unis dans l'amour de leur mère commune, sont unanimes à opposer, aux prétentions insolentes qui nous viennent du dehors, un refus hautain et définitif.

LE DISCOURS DE M. CHENIK, PRÉSIDENT DE LA SECTION TUNISIENNE DU GRAND CONSEIL

M. Chenik, président de la section Tunisienne du Grand Conseil s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Président du Conseil,

« Dans les conjonctures internationales présentes, rien ne pouvait mieux affirmer la vigilante sollicitude de la Métropole à l'égard de la Tunisie que la visite dont le chef du Gouvernement en personne lui fait aujourd'hui l'insigne honneur, pour la première fois dans les annales du Protectorat. Le fait que l'hôte éminent de la Tunisie est également le ministre de la Défense nationale, qui a porté au plus haut degré l'armement matériel et le potentiel moral de la France et de son empire, donne à ce geste une portée profondement symbolique. Aussi **la population tunisienne est-elle heureuse de vous apporter avec son hommage de reconnaissante bienvenue, l'affirmation solennelle de son loyal et inaltérable attachement envers la Nation protectrice, aux destinées de laquelle elle s'est plus étroitement unie que jamais.**

» En vous donnant cette assurance, M. le Président du Conseil, les Tunisiens obéissent, non à des considérations de commande, mais bien à un élan naturel de leur cœur qui les porte librement et sans contrainte à confondre dans la même ferveur patriotique la France et leur pays, et dans le même sentiment de vénération, leurs auguste souverain S. A. Sidi Ahmed Pacha Bey et l'éminent chef de l'Etat français M. le Président de la République Albert Lebrun.

» Ils n'en sont que plus à l'aise pour reconnaitre les bienfaits que la Nation protectrice leur a prodigués et dont le bilan force l'admiration et impose le respect.

» Mais à côté de ses magnifiques réalisations qui portent la marque de son génie civilisateur, la France a accompli un autre miracle, celui de l'éveil progressif de toute un population à une conscience collective dans le respect total des croyances et des traditions. Elle a reforgé ici une âme fière et généreuse, à l'image de la sienne. Cette mission éducatrice a du reste été rendue possible par les profondes et nombreuses affinités qui existent entre l'idéal démocratique de la Nation des droits de l'homme et l'esprit libéral et égalitaire de l'Islam. »

Comment s'étonner, dès lors, que les Tunisiens aient pu voler au secours de la France attaquée en 1914 et que quarante-cinq mille des leurs soient tombés sur le champ d'honneur pour défendre un sol qu'ils considéraient comme leur ? **Si donc la paix mondiale n'avait pas été sauvée par vous en septembre dernier, les fils et les frères de ces héros auraient été disposés à mourir pour le même idéal et sous le même drapeau tricolore qui lui ne porte jamais dans ses plis l'ombre sinistre de l'injustice et de la spoliation et ils l'auraient fait non en mercenaires esclaves, cette honte de certaines civilisations de l'antiquité, mais en hommes voulant vivre et mourir dans la même liberté et la dignité.**

Aussi ont-ils tous frémi d'une légitime indignation le jour où on a prétendu régler leur sort et celui de leur pays comme une peuplade de primitifs arriérés, où un coin de désert africain à ces visées inconsidérées. La Tunisie a déjà répondu non seulement par une attitude de calme et de sagesse, mais par l'union spontanée de tous ses enfants français et tunisiens.

Le banquet en l'honneur de M. Daladier

Prenant la parole au banquet offert ce soir en l'honneur de M. Edouard Daladier à l'Hôtel Majestic, M. Erik Labonne, résident général, a prononcé une brève allocution dans laquelle il a remercié le Président du Conseil de la visite qu'il fait à la Tunisie. Il a terminé en déclarant : « Tous les Tunisiens veulent la prospérité dans la dignité et, par dessus tout, demeurer libres d'accomplir ce qui permet et exige l'idéal de la France. » M. Erik Labonne est vivement applaudi par tout l'auditoire.

A 20 heures, M. Edouard Daladier prend la parole.

Le discours du Président du Conseil

Voici des passages du discours radiodiffusé prononcé ce soir par M. Edouard Daladier, au banquet offert en son honneur à l'Hôtel Majestic :

« Les témoignages renouvelés de fidélité et de loyalisme qui ont été donnés à la France au cours de ces derniers mois par les corps constitués et par les populations de la Tunisie de l'Algérie et du Maroc ne pouvaient rester sans réponse. Chef du Gouvernement de la République, j'ai tenu à venir dire à notre empire que la métropole tient à lui autant qu'il tient à elle. Et c'est à notre Afrique du Nord tout entière que je suis venu apporter le salut de la patrie.

Nous n'avons pas l'habitude de regarder au delà des limites fixées par l'Histoire

C'est de la ville de Tunis que doit partir ce message d'amitié. D'abord, parce que la Tunisie, comme l'Algérie et le Maroc, constitue la robuste assise de cet empire où flotte, avec le drapeau tricolore, l'esprit de la liberté et de la justice, mais plus encore et surtout parce que la Tunisie est la grande région frontière de notre bloc nord-africain

» ***Nous n'avons pas coutume,* nous autres Français, de regarder au delà des limites qui ont été fixées par l'Histoire.** De cette ville de Tunis, nous apercevons l'Afrique du Nord tout entière, d'Agadir à Gabès, avec ses dix-huit millions d'hommes, dans sa diversité géographique, politique et humaine, dans son unité matérielle et morale, dans ses ressources infinies.

Il y a peu d'instants, ayant l'honneur d'être reçu par Son Altesse le Bey, recevant à mon tour les délégations de tous les éléments de la population, écoutant les déclarations si émouvantes dans leur fermeté des presidents français et tunisien du Grand Conseil, entendant enfin les justes propos du représentant de la France dans la régence, j'ai trouvé les confirmations les plus élevées et les plus touchantes de cette unité et de ce loyalisme.

L'idéal de la France rassemble notre Empire

» Il me semble aussi, Messieurs, que ces élans des uns vers les autres, cette fidélité inflexible dont je ressens avec bonheur et avec fierté les accents : **Tous ceux qui sont venus des pays étrangers, ne peuvent manquer d'en éprouver comme moi-même la valeur et le retentissement. Ce mutual attachement, cette libre expression de la volonté des hommes libres ne sont elles point de merveilleuses consécrations.** La diversité même des territoires de l'Afrique du Nord, est la preuve éclatante de l'esprit de justice qui anime la France.

» **Mais leur unité se réalise elle-même par la vertu propre de leur génie et par la puissance de l'esprit qui souffle, comme eux de la mère-patrie. Cet esprit, celui de la fraternité, des hommes, c'est celui de la liberté qu'a respiré au cours des siècles la communauté française autour d'un même idéal. Aujourd'hui il rassemble notre empire, il recommence le même miracle de civilisation et d'humanité sur une échelle plus vaste encore.** C'est lui qui montre le chemin de l'avenir à toute notre Afrique du Nord. Il nous dit, cet esprit de la France, que chaque terre porte en elle-même son propre génie, mais que, pour s'épanouir, ce génie a besoin de porter en lui la synthèse de toutes les diversités humaines. **Il faut à tous ceux qui sont sur le même sol, une fraternité qui dépasse toutes les autres fraternités. Nous voulons être et nous serons les hommes de cet avenir.**

» Regardez autour de vous, dans ce vaste monde. Toutes les grandes civilisations qui s'élèvent ont poursuivi leurs efforts dans cet esprit de fraternité, de liberté et de collaboration. C'est cet esprit qui a fait surgir du sol des cités nouvelles. Il faut faire confiance aux hommes, parce que par leurs efforts communs dans la liberté, ils créeront un ordre nouveau. Cette tâche est la vôtre.

Il est temps de sceller l'union de la France et de son Empire

Les jours sont, en effet, venus de sceller d'une façon indestructible l'union de la France et de son Empire. C'est le devoir du Gouvernement français de faire en sorte qu'en toutes les régions impériales les contacts se multiplient et s'entrelacent comme ils l'ont fait dans notre histoire nationale, entre les diverses provinces de la France continentale elle-même.

J'ai donc, à mon tour, le droit de vous dire : Considérez avec lucidité vos facultés et vos besoins, portez au maximum vos facultes de production dans tous les domaines, mettez en valeur ardemment, rapidement, toutes les richesses qui sont en vous. C'est à cette grande œuvre que la France veut travailler de tous ses efforts.

Elle vous apporte l'ordre et la discipline, qui sont la protection la plus sûre et la plus efficace contre la force brutale et contre la tyrannie.

Elle vous apporte sa propre expérience née de la fraternité et de la liberté.

Elle a la force d'assurer votre sécurité (longs applaudissements)

La France peut faire face à toutes les attaques, à tous les périls

Les Tunisiens tombés sur les champs de bataille, pour la liberté de la France et de ses alliés et pour la liberté du monde (les longs applaudissements éclatent et coupent la phrase du Président du Conseil), leurs fils ne viendront me donner aujourd'hui ni demain un démenti.

Ils savent, comme le savaient leurs pères, que la puissance de la France est invincible. Ils savent que la France est un pays pacifique, déjà tellement chargé de gloire que les générations futures ne pourront pas encore ajouter de nouveaux éclats à cette gloire immortelle, mais ils savent que ce pays pacifique et tranquille, parce qu'il sûr de sa force, parce qu'il a la certitude de sa force (applaudissements prolongés) **est en mesure de faire face à toutes les attaques et à tous les périls.**

La France ne permettra jamais que sous un prétexte ou un autre, que par un moyen ou par un autre, soit détourné de son but l'effort commencé par nos anciens, Tunisiens et Français.

Il faut créer sur cette terre d'Afrique une communauté humaine, semblable à la communauté française, animée de cet idéal universel qui peut seul épargner au monde la servitude parce qu'il repose sur le respect de toutes les valeurs spirituelles.

M. le résident général, M. le premier ministre, je vous prie de bien vouloir être mon interprète auprès de son altesse le Bey, pour le remercier de son accueil si cordial et si émouvant, pour lui dire au nom de M. le président de la République française, en mon nom et au nom du gouvernement, que je forme les vœux les plus sincères pour sa santé comme pour la longueur et la prospérité de son règne.

Et vous-mêmes, messieurs qui m'écoutez, je vous prie d'être mes interprètes auprès de tous ceux que vous représentez. Dites leur combien je suis ému de cette journée magnifique où j'ai vu Tunisiens et Français animés du même élan de fraternité pour acclamer la France. Ils peuvent être assurés de la sincérité et de la fidélité des sentiments de la France pour ce noble peuple de Tunisie. (Toute l'assemblée debout acclame le président du Conseil).

La Banque de France abaisse son taux d'escompte

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La mesure qui a été arrêtée ce matin est la consécration de toutes celles précédemment prises par M. Paul Reynaud pour diminuer le taux d'intérêt des Bons du Trésor à cour terme, lequel a été réduit de moitié depuis le mois de novembre.

Grâce à l'abondance monétaire actuelle due en particulier aux rentrées de capitaux qui se poursuivent à un rythme régulier, le marché a pleinement suivi le mouvement.

Le taux d'escompte qui vient d'être fixé pour la France est comparable à celui des autres grands marchés libres, où la politique d'abaissement du loyer des capitaux a été systématiquement mise en œuvre ; c'est ainsi qu'en Angleterre et en Hollande, le taux de l'escompte est également de 2 p. 100.

L'année 1939 commencée ainsi sous le signe de l'argent à bon marché, les répercussions sur le marché monétaire, la Bourse et l'économie nationale tout entière de cette politique, conduite avec esprit de suite et ténacité par le ministre des Finances, doivent être rapides et bienfaisantes. Un autre aspect de cette même politique, en corrélation, d'ailleurs, avec les précédents, est l'aide à la production par le moyen d'une détente fiscale. De ce côté aussi, les actes ne sauraient tarder. Les travaux de la Commission de détente fiscale, appelée aussi Commission Reclus, au nom de son Président, sont, en effet, très avancés et l'on prévoit que les membres décrets à intervenir en application de ses conclusions pourront être publiés au « Journal Officiel » de jeudi.

Le communiqué officiel

Paris, 3. — La Banque de France a abaissé le taux de son escompte de 2 1/2 à 2%.

Celui des avances sur titres de 3 1/2 à 3% et les taux des avances à trente jours de 2 1/2 à 2%.

Le taux de l'escompte sur le marché de Paris est désormais identique à celui pratiqué sur les places de Londres et d'Amsterdam.

UNE DIMINUTION de l'impôt sur le revenu frappant les valeurs mobilières

figurerait parmi les mesures de détente fiscale prévues

Paris, 3. — Parmi les premières mesures de détente fiscale qui vont intervenir prochainement figurerait la diminution du taux de l'impôt sur le revenu frappant les valeurs mobilières.

Pour les obligations qui seront émises par les sociétés privées, l'abaissement du taux de l'impôt pourrait être de l'ordre de 50%.

Le Gouvernement poursuivant son dessein de ranimer l'économie du pays entend favorser de la sorte les investissements nouveaux de capitaux dans l'industrie.

D'autres décrets qui paraîtront un peu plus tard, auront plus particulièrement pour objet de donner une activité nouvelle à une industrie aussi essentielle que celle du Bâtiment.

M. Montagu Norman se rendra à Berlin cette semaine

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre rencontrera le Dr Schacht, Président de la Reichsbank

Londres, 3. — La Presse Association annonce que M. Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, se rendra cette semaine à Berlin, où il rendra visite au docteur Schacht, président de la Reichsbank.

Le plus grand secret est observé au sujet de ce voyage.

EN EXTRÊME-ORIENT

« La Chine reste unie pour lutter jusqu'au bout sous la direction de Tchang Kaï Chek »...

...déclare le Kouomingtang, dans un manifeste publié après le départ de M. Ouang Tching Ouei

Changhaï, 3. — La section de propagande du Kouomingtang a publié un manifeste dans lequel il est dit notamment :

« M. Ouang Tching Ouei a quitté Tchoung King sans mandat du parti ou du gouvernement. Sa déclaration constitue l'opinion personnelle d'un homme qui se met au service du Japon et des gouvernements fantoches de Nankin et de Pékin.

» De telles défections sont inévitables au cours de la lutte révolutionnaire où l'homogénéité règne seulement dans la nation.

» La Chine reste unie pour lutter jusqu'au bout, sous la direction du maréchal Tchang Kaï Chek. »

Rien d'anormal à Tchang King

Changhaï, 3. — Les milieux politiques ont manifesté une vive surprise en apprenant qu'une information de la presse japonaise à Changhaï annonçait un coup d'état à Tchoung King le 1er janvier.

Les dernières nouvelles parvenues à Changhaï ne signalent rien d'anormal.

Le prince Konoye céderait sa place à un nouveau « Premier »

Tokio, 3. — L'effervescence politique déjà sensible à la fin du mois de décembre s'intensifie sérieusement après les fêtes du nouvel an et l'opinion générale maintenant ouvertement exprimée des milieux politiques est que le prince Konoye cédera la place, d'ici peu de jours à un nouveau « Premier ». Le successeur le plus probable paraît être aujourd'hui le baron Hiranuma, âgé de 73 ans, président du Conseil privé de l'Empereur et leader conservateur à tendances nationalistes.

LA « MATA HARI NIPPONE » ASSASSINÉE A TIEN-TSIN

Hong-Kong, 3. — (De l'Agence Chinoise Central-News). On apprend qu'une des vedettes féminines de l'espionnage japonais, dont les exploits lui avaient valu le surnom de « Mata Hari Niponne », a été assassinée à Tien-Tsin, le 30 décembre. Elle était la dixième fille du prince Whu, de la dynastie mandchoue qui s'écroula en 1911, pour être remplacée par la République chinoise.

Un incident anglo-nippon à Tien-Tsin

Hongkong, 3. — On mande de Tien-Tsin qu'un incident grave a amené une tension sensible des relations anglo-nippones. Dans le grand port de la Chine du Sud, le jour de Noël, les autorités japonaises ont arrêté trois soldats britanniques dans l'ancienne concession allemande, et, ont immédiatement après protesté auprès des autorités britanniques, leur demandant : 1° des excuses ; 2° la punition des trois soldats ; 3° que soit interdit aux soldats anglais de sortir de la concession britannique.

Les autorités britanniques ont rejeté cette protestation et ont formulé une contre-protestation exigeant la mise en liberté immédiate des trois soldats détenus. Le différend n'est pas encore réglé et les trois soldats anglais attendent toujours d'être relâchés.

EN PALESTINE

LA RECRUDESCENCE DU TERRORISME inquiète la population

La censure examine avec une extrême sévérité les informations de presse

Jérusalem, 3. — L'opinion publique en Palestine s'inquiète de la recrudescence de la vague de terrorisme dont les autorités s'efforcent de rendre les manifestations le moins sensible possible.

La censure examine avec une extrême sévérité les informations de presse. Ainsi la nouvelle de la mort de Sanderson, adjoint à l'inspecteur général de la police, risquant d'ajouter au trouble du pays, a été retardée de 24 heures.

Trois Arabes tués

Beyrouth, 3. — Deux Arabes insurgés ont été tués au cours d'une action militaire dans le sud de la Palestine, d'autre part un Arabe trouvé un fusil en main a été tué près de la frontière nord alors qu'il tentait de fuir.

La fermeture du consulat éthiopien de Jérusalem provoque des manifestations de la population abyssine

Jérusalem, 3. — Les autorités ont procédé à la fermeture officielle du consulat éthiopien, le drapeau éthiopien a été amené. Cette décision a provoqué une manifestation de la jeunesse et de la population abyssines dont on sait que Jérusalem est un des principaux centres de refuge et où le Négus possède des biens religieux.

UNE UNION DES ÉTUDIANTS DE L'EMPIRE FRANÇAIS

Paris, 3. — Une union des étudiants de l'empire français vient de se constituer à Paris.

Les menaces dont l'intégrité de l'empire français est depuis quelque temps l'objet, ont provoqué dans le monde universitaire de vives protestations. Une association groupant tous les étudiants des diverses facultés et écoles de France vient de se fonder pour protéger les possessions coloniales en intensifiant les rapports de la jeunesse de la métropole et de la jeunesse des colonies et en enseignant à la jeunesse de la métropole les débouchés offerts par l'empire.

LE NUMERO 889 DU
Réveil Illustré
EST PARU

Sommaire :
Un Conte : MAMAN
LES BARRIÈRES DE L'HIVER
LILLE SOUS LA NEIGE
ON TOURNE NORD-ATLANTIQUE A BOULOGNE-SUR-MER
Un roman-cinéma :
LA PISTE DU SUD
L'HARMONIE DES MINES DE NŒUX
SA PAGE DU TRICOT
Ses photos. — Ses nombreux dessins humoristiques et deux nouveaux magnifiques romans :
LE LIT VIDE
par Herbart Adams
A l'Ombre du Pseudonyme
par Gilbert Jérianna

DEMANDEZ LE
Réveil Illustré
A TOUS NOS VENDEURS
20 pages : 50 cent.

PRÈS DE LA GARE DE FLAWINNE

Cinq mineurs sont surpris dans une galerie par un torrent d'eau et de boue

L'un d'eux périt asphyxié

Bruxelles, 3. — Cinq ouvriers étaient occupés dans une galerie du Charbonnage Sainte-Rira, situé près de la gare de Flawinne, lorsqu'un craquement formidable se fit entendre. C'était une poche d'eau se trouvant à l'étage situé au-dessus de celui où travaillaient les ouvriers qui venait de crever. Un torrent d'eau et de boue envahit la galerie. L'un des mineurs, Alphonse Saliet, 58 ans, marié sans enfant, qui était occupé sur les gradins supérieurs, fut entraîné dans la boue et périt asphyxié. Un autre fut culbuté par trois fois mais parvint, quoique blessé, à se mettre en lieu sûr. Les trois autres mineurs sont sains et saufs.

MARCEL DORET MET AU POINT un avion de chasse capable de couvrir 550 km. à l'heure

Paris, 3. — Suivant un journal parisien, Marcel Doret, chef-pilote de la Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Midi, a effectué, à Toulouse, les derniers vols d'essai du plus rapide avion de chasse français, le Dewoitine D. 520.

Dans quelques jours, cet appareil effectuera, au centre de Villacoublay, les essais officiels qui préluderont à sa construction en grande série.

Suivant les déclarations de Marcel Doret, le D. 520 a dépassé 520 kilomètres à l'heure avec un moteur Hispano 124 de série, homologué et approuvé, dont la puissance ne dépasse pas 910 CV. Avec le moteur Hispano de 1.000 CV. dont l'homologation n'est pas encore achevée, ce chasseur atteindra 550 kilomètres à l'heure. Nous arrivons ainsi à des vitesses comparables aux meilleures performances réalisées dans le domaine international.

UN AVION TRANSATLANTIQUE AMÉRICAIN VA ÊTRE MIS EN SERVICE

New-York, 3. — La presse américaine annonce qu'un avion de transport de 42 tonnes et 74 places sera bientôt mis en service sur la ligne du Pacifique ou celle de l'Atlantique.

Cet appareil, un « Boing » quadrimoteur, est du même modèle que le « Clipper » N° 1, actuellement soumis aux derniers essais. Si ces derniers sont satisfaisants, la Compagnie Pan American Airways en mettra quatre autres en service.

Le paquebot aérien est muni du tout dernier confort, comportant, en particulier, une salle à manger pour quatorze personnes qui, si les passagers sont peu nombreux, pourra être transformée en salon. Une cabine spéciale pour nouveaux mariés a été prévue avec un canapé, une causeuse, un secrétaire et une table à thé.

Le Réveil Illustré
Le Magazine le meilleur marché
Paraît tous les mercredis
0,50

« DÉDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 4 janvier 1939. Soleil : lever 7 h. 46 ; coucher 16 h. 8'. — Lune : lever 15 h. 2' ; coucher 5 h. 52. — Aujourd'hui : saint Rigobert. — Demain : sainte Amélie.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 3 janvier à 18 h. ; Baromètre 756 mm. 8 ; hausse depuis la veille à 9 h. : 12 mm. 4. — Thermomètre : fronde 1.3 ; minima —0.8 ; maxima 3.7. — Etat hygrométrique : 81. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h. : 1 mm. 4. — Direction du vent : nord-ouest, force assez fort. — Direction des nuages : nord-ouest. — Etat du ciel : peu nuageux. — Temps probable pour aujourd'hui : froid, assez beau.

BULLETIN DE L'OFFICE NATIONAL. — La région Nord, Est, ainsi que dans la moitié Nord de la région Est : Nuages généralement abondants cette nuit ; éclaircies locales et quelques brouillards demain matin ; ciel se couvrant ensuite par l'ouest, avec chutes de pluie et de neige l'après-midi. Chutes de neige au-dessus de 800 m. Vent d'ouest faible, puis de sud-ouest modéré, irrégulier. — Le minimum de température sera en baisse de 1 à 3 degrés.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

L'AMATEUR DE PEINTURE

Deux critiques, au Salon des Indépendants, sont en arrêt devant une nature morte qui ne présente aucune valeur artistique. J'ai surpris pour vous leur dialogue :

— Quelle croûte !

— Oui... Pourtant je connais personnellement, à Shanghaï, un riche Chinois, collectionneur de toiles et de bibelots, qui donnerait volontiers une fortune pour voir cette chose ignoble.

— Pas possible ! Il n'est guère éclairé, votre amateur !

— Si fait ! Nul n'aurait su se vanter de lui faire confondre, par exemple, une œuvre de la dynastie des Thang avec une de l'époque des Soung. Seulement, il...

Achevez la phrase.

— Vous trouverez — la réponse plus loin

LE CONFLIT DES CINÉMAS PARISIENS

Paris, 3. — Le Comité des directeurs de salles de cinéma qui a pleins pouvoirs pour décider, s'est rendu auprès de M. André Puech, rapporteur général du budget de la ville de Paris. Ce dernier a répondu qu'il était impossible de revenir sur la décision votée par le Conseil municipal et portant établissement de taxes nouvelles sur les recettes des cinémas.

Une réunion des directeurs de salles, des représentants de la production et de la distribution de films a eu lieu ce matin. Il a été décidé à l'unanimité malgré un appel de M. Huisman, directeur général des Beaux-Arts, que toutes les salles de projection de films seraient fermées demain soir, mercredi, pour une semaine. Si, au bout de cette semaine, aucune solution acceptable n'est intervenue, les cinémas de banlieue fermeront à leur tour, et si au bout de quinze jours, aucun arrangement n'a eu lieu, ordre sera donné à toutes les salles de France de fermer leurs portes.

Les producteurs se sont engagés à ne fournir aucun film pendant ce temps. Le personnel des salles va être informé aujourd'hui même, par lettre recommandée, que leurs directeurs se trouvent dans l'obligation de fermer, c'est-à-dire de dénoncer les contrats de travail et les affiches annonçant la fermeture ont été distribuées aux intéressés. Ajoutons que l'ordre de fermer touche 300 salles à Paris. Demain, à 10 h., aura lieu au Palais des Fêtes une réunion corporative d'information.

Une déclaration de M. Le Provost de Launay

Paris, 3. — M. Le Provost De Launay, Président du Conseil Municipal a fait à la Presse la déclaration suivante :

« La nouvelle taxe adoptée par le Conseil Municipal de Paris à l'égard des établissements de spectacles cinématographiques de la capitale semble avoir provoqué, parmi les directeurs des salles visées, une émotion qu'il importe cependant de réduire à ses justes proportions. L'assemblée s'est trouvée, après de sévères compressions de crédits, encore en présence d'un déficit qu'il lui fallait obligatoirement combler. Nous n'avons pas voulu rétablir l'indispensable équilibre de notre budget au prix — facile — de nouveaux centimes additionnels. Nous avons préféré avoir recours à un emprunt d'équilibre et avons été naturellement amenés à en préciser formellement les gages selon l'obligation que l'Etat nous en fait.

Nous pouvions hésiter entre trois catégories de taxes : Sur les locaux d'habitations mais celles-ci allaient frapper le plus durement les familles nombreuses ; sur les droits d'octroi, mais tous les consommateurs de maintes denrées nécessaires allaient en être les victimes et le coût de la vie en aurait été accru ; sur les spectacles cinématographiques, c'est-à-dire sur les plaisirs. En faisant porter cette nouvelle taxe sur les recettes nettes et non pas les recettes brutes, nous avons eu l'intention de ménager dans toute la mesure possible, les intérêts des contribuables en supprimant en même temps le déficit budgétaire ».

L'AFFAIRE PATHÉ-NATAN

Une nouvelle inculpation

C'est celle de M. Evrard, secrétaire particulier de M. Jean Cerf

Paris, 3. — M. Ledoux, juge d'instruction, a confronté aujourd'hui, M. Dubuget, principal clerc et caissier de l'étude de l'agréé Caron, avec M. Paul Evrard, secrétaire particulier de Jean Cerf, demeurant à Paris, 11, rue Guillaume Bertrand.

M. Evrard, lors de ses précédentes auditions avait fourni des indications erronées sur son rôle.

Il a dû reconnaître qu'il avait accompagné Johannidès à l'étude pour encaisser le fameux million et qu'il s'était d'ailleurs rendu plusieurs fois chez l'agréé Caron. Il a ajouté qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres de son patron, Jean Cerf, qu'il servait depuis dix ans.

A l'issue de cette confrontation, M. Ledoux a inculpé M. Evrard, de complicité d'escroquerie mais l'a laissé en liberté.